

AUTORISATION DE DIFFUSION

De photographies de l'élève

Je soussigné(e), (NOM, prénom)
représentant légal de l'enfant(NOM, prénom)
autorise, en application de l'article 9 du code civil, le groupe scolaire Jean-Jacques
Sevin de Tremblay-les-Villages à diffuser des photographies de mon enfant sur le
blog de l'école et sur les affichages pédagogiques, en dehors de toute exploitation
commerciale, à compter de ce jour et jusqu'au 31 août de l'année suivante.

D'enregistrements sonores de l'élève

Je soussigné(e), (NOM, prénom)
représentant légal de l'enfant(NOM, prénom)
autorise, en application de l'article 9 du code civil, le groupe scolaire Jean-Jacques
Sevin de Tremblay-les-Villages à diffuser des enregistrements sonores de la voix de
mon enfant sur le blog de l'école et sur les supports d'activités pédagogiques
musicaux, en dehors de toute exploitation commerciale, à compter de ce jour et
jusqu'au 31 août de l'année suivante .

D'œuvres originales créées par l'élève

Je soussigné(e), (NOM, prénom)
représentant légal de l'enfant(NOM, prénom)
autorise, en application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle, le
groupe scolaire Jean-Jacques Sevin de Tremblay-les-Villages à diffuser des dessins,
écrits et toutes les réalisations de mon enfant sur le blog de l'école et sur les
affichages, en dehors de toute exploitation commerciale, à compter de ce jour et
jusqu'au 31 de l'année suivante .

A : le :

(signature du représentant légal)

AUTORISATION DE DIFFUSION

De photographies de l'élève

Je soussigné(e), (NOM, prénom)
représentant légal de l'enfant(NOM, prénom)
autorise, en application de l'article 9 du code civil, le groupe scolaire Jean-Jacques
Sevin de Tremblay-les-Villages à diffuser des photographies de mon enfant sur le
blog de l'école et sur les affichages pédagogiques, en dehors de toute exploitation
commerciale, à compter de ce jour et jusqu'au 31 août de l'année suivante .

D'enregistrements sonores de l'élève

Je soussigné(e), (NOM, prénom)
représentant légal de l'enfant(NOM, prénom)
autorise, en application de l'article 9 du code civil, le groupe scolaire Jean-Jacques
Sevin de Tremblay-les-Villages à diffuser des enregistrements sonores de la voix de
mon enfant sur le blog de l'école et sur les supports d'activités pédagogiques
musicaux, en dehors de toute exploitation commerciale, à compter de ce jour et
jusqu'au 31 août de l'année suivante.

D'œuvres originales créées par l'élève

Je soussigné(e), (NOM, prénom)
représentant légal de l'enfant(NOM, prénom)
autorise, en application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle, le
groupe scolaire Jean-Jacques Sevin de Tremblay-les-Villages à diffuser des dessins,
écrits et toutes les réalisations de mon enfant sur le blog de l'école et sur les
affichages, en dehors de toute exploitation commerciale, à compter de ce jour et
jusqu'au 31 de l'année suivante .

A : le :

(signature du représentant légal)